

Diffamation suite à un vol

Par nath86, le 09/06/2008 à 11:58

Bonjour,

Mon fils et un de ses amis ont fait un pari stupide du genre "t'es pas cap de voler cette moto". Dans un premier temps, ils sont restés tranquilles car il y avait du monde, ensuite mon fils s'est aperçu qu'il avait laissé son portable au lycée et est retourné le chercher. Pendant ce temps là, le copain vola la moto et alla rejoindre mon fils avec cette moto. Ils ont fait quelques centaines de mètre ensembles, mon fils est allé à son lycée et son copain est parti de son côté. Mon fils n'a pas retrouvé son téléphone, il est retourné à son point de départ, a pris le bus et est retourné à la maison. Son copain a caché la moto, il est retourné chercher son sac resté au point de départ et est retourné chercher la moto, de plus il a rencontré les motards qui ont souhaité l'arrêter, il a forcé ce contrôle routier et a caché la moto proche de chez lui. Le lendemain, il a vendu la moto a un de ses amis, ce troisième homme s'est fait arrêté quelques heures plus tard.

Les trois personnes ont été placées en garde à vue. Mon fils a été mis hors de cause car à part le fait d'avoir fait un pari débile et de rien avoir dit, la police n'a rien retenu contre lui. Par contre, son ami est accusé de vol et le 3ème d'avoir acheté.

Maintenant, l'ami de mon fils colporte partout que mon fils était présent quand il a arraché les fils de la moto. Il a souhaité me voir et me dire la vérité, il a encore inventé une nouvelle version. On en peut plus.... Nous ne comprenons pas pourquoi aux gendarmes, il a dit une version et que maintenant,il en dit une autre. Mon fils nous confirme qu'il était déjà parti quand ça s'est fait. L'idée était commune, tout le monde le sait, que devons nous faire? Je ne suis pas fière que mon fils est eu cette idée, qu'il n'a rien dit mais de là a en rajouté!!! J'ai besoin de conseils, je vous remercie par avance.